



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 2 MARS 2023

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **41**  
- représentés : **4**  
**TOTAL 45**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	- - M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.	-	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

### Membres représentés :

Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
M. Thierry KLEIN	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
Mme Mireille RODRIGUEZ	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

### Membre excusé :

-

### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES – ZONE D’ACTIVITES « ATRIUM » A MUTZIG  
– ACQUISITIONS FONCIERES : MISE EN ŒUVRE D’UNE DECLARATION D’UTILITE PUBLIQUE :  
RENOUVELLEMENT**

---

**N° 23-13**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 12-60 du 4 juillet 2012 décidant d’acquérir les propriétés incluses dans le périmètre d’aménagement de l’extension de la zone d’activités « ATRIUM » à MUTZIG, et si besoin est, d’en demander le transfert de propriété au bénéfice de la Communauté de Communes par voie d’expropriation ;

**CONSIDERANT** que la situation foncière de l’emprise foncière en question est désormais la suivante :

- la Ville de MUTZIG est propriétaire de : 2ha92a29ca,
- la Communauté de Communes est propriétaire de : 2ha98a34ca,
- il reste à acquérir : 3ha48a26ca ;

**CONSIDERANT** que les acquisitions foncières de gré à gré sont désormais très parcimonieuses et que certains immeubles ne pourront pas être acquis à l’amiable ;

**CONSIDERANT** que le dossier de Déclaration d’Utilité Publique (D.U.P.) qui constitue la 1<sup>ère</sup> étape de la démarche est désormais prêt ;

**CONSIDERANT** que les services de l’Etat estiment néanmoins que la délibération susmentionnée prise à ce titre est trop ancienne et requièrent une nouvelle délibération qui devra être jointe au dossier de demande de la D.U.P. ;

**CONSIDERANT** l’implantation stratégique et extrêmement attrayante de la zone en question ;

**CONSIDERANT** en outre que le morcellement du site retenu nécessite la mise en œuvre de moyens de coercition dans le but d’acquérir les terrains à un juste prix ;

**CONSIDERANT** qu’ainsi le recours à une procédure de déclaration d’utilité publique s’impose afin de permettre, le cas échéant, l’expropriation des terrains qui n’auront pas été acquis de manière amiable ;

**CONSIDERANT** l’intérêt de mener simultanément une enquête parcellaire ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2421-18 ;

**VU** le Code de l’Expropriation et notamment ses articles L.11-1, R.11-3 et R.11-19 ;

**VU** la circulaire du 26 Mars 1993 du Ministre de l’Intérieur ;

**VU** le Plan Local d’Urbanisme de la Commune de MUTZIG ;

**VU** l’avis du Service des Domaines du 8 décembre 2021 y relatif ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 26 janvier 2023 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

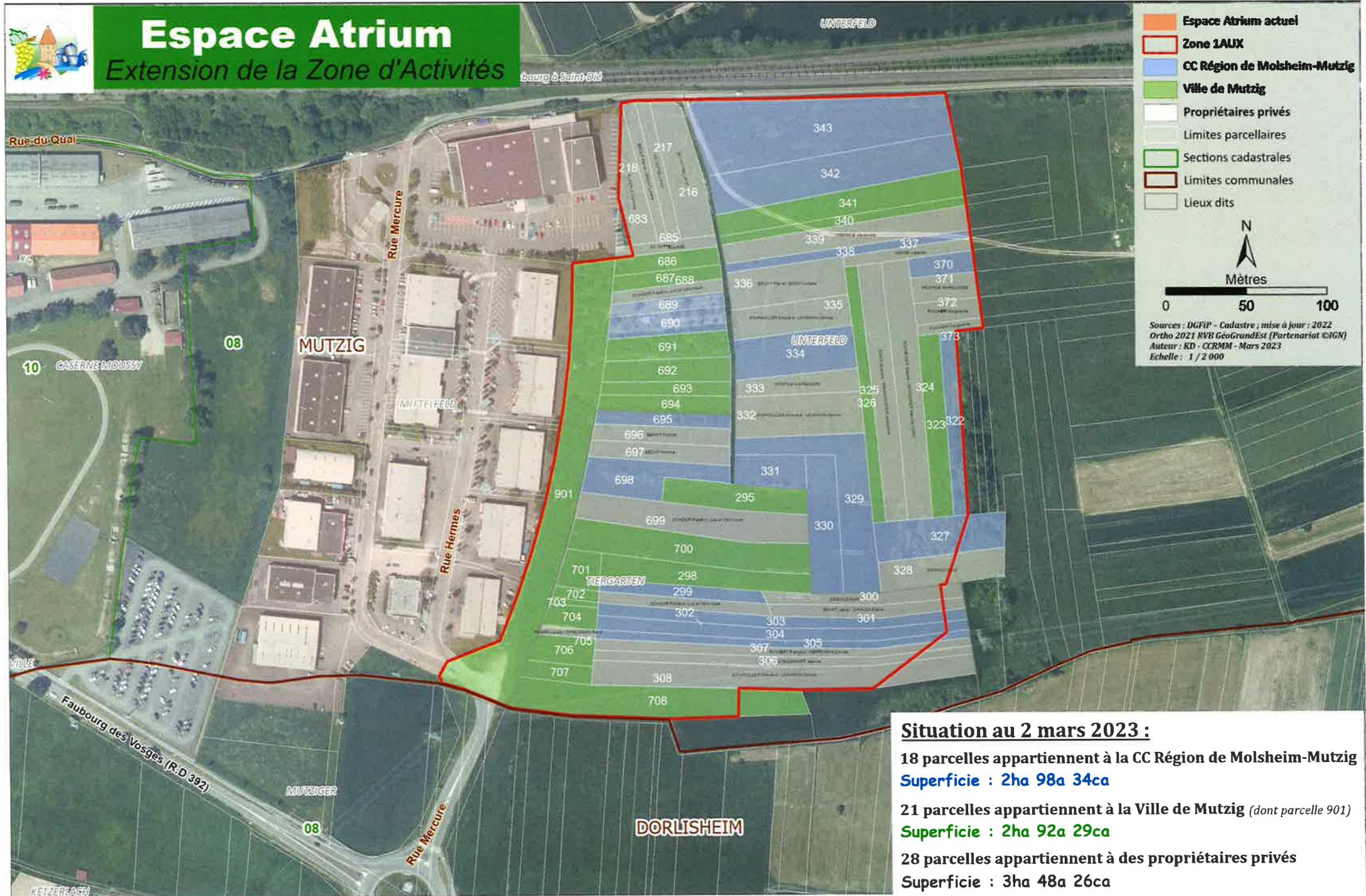
**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

# ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N°23-13 DU 2 MARS 2023

## Espace Atrium

Extension de la Zone d'Activités



### Situation au 2 mars 2023 :

18 parcelles appartiennent à la CC Région de Molsheim-Mutzig  
**Superficie : 2ha 98a 34ca**

21 parcelles appartiennent à la Ville de Mutzig (dont parcelle 901)  
**Superficie : 2ha 92a 29ca**

28 parcelles appartiennent à des propriétaires privés  
**Superficie : 3ha 48a 26ca**



**à l'unanimité  
1° décide**

d'acquérir les propriétés incluses dans le périmètre d'aménagement de l'extension de la zone d'activités « ATRIUM » à MUTZIG, représenté sur le plan joint en annexe, et si besoin est, d'en demander le transfert de propriété au bénéfice de la Communauté de Communes par voie d'expropriation,

**2° fixe**

le prix d'acquisition des terrains en question à 850,00 € l'are, hors indemnités d'éviction aux exploitants agricoles, conformément à l'avis du Service des Domaines du 8 décembre 2021,

**3° demande**

en conséquence à Madame la Préfète du Bas-Rhin, de prendre toutes les dispositions utiles pour l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de cette opération,

**4° sollicite**

l'ouverture conjointe d'une enquête parcellaire concernant les immeubles et propriétaires idoines,

**5° autorise**

le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à ces acquisitions foncières, notamment tout acte de cession amiable pouvant intervenir au cours de la procédure.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Pascal GEHIN

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 7 mars 2023
- publication sur le site internet le : 7 mars 2023

**Acte à classer****DE-23-13-1**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	<b>&gt; AR reçu &lt;</b>	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-03-07T15-24-20.00 ( MI243597286 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230302-DE-23-13-1-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES - **CERTIFIÉ** D'ACTIVITES  
 " ATRIUM " A MUTZIG - ACQUISITIONS FONCIERES  
 : MISE EN OEUVRE D'UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
 : RENOUELEMENT **Certifié  
Conforme**

Date de décision : 02/03/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [23-13 DEV ECO-ZA ATRIUM-  
ACQUISITIONS FONCIERES-DUP  
RENOUELEMENT.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

délin n.23-13  
[developpement eco  
 ATRIUM Annexe.JPG](#)

Type PJ : 99\_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/03/23 à 15:24

Par **SEGUIN Muriel**

Transmis

Date 07/03/23 à 15:24

Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception

Date 07/03/23 à 15:29